

A Bruxelles, le CDH pourrait voler dans l'opposition

EN SUSPENS

A Bruxelles, tout repose sur les épaules de Défi, avec ses 12 sièges. Et les

signaux ne sont pas très encourageants pour le CDH. Une incertitude gênante, alors que certains dossiers, celui des allocations familiales en particulier, deviennent urgents...

En Wallonie, on s'attend à une suspension des travaux comme à la Communauté française. En revanche, la commission d'enquête Publifin devrait se poursuivre.

Le courage politique, c'est aussi d'avancer sans avoir de parachute, sans avoir de branche à laquelle se raccrocher. C'est la décision que le CDH a prise. » Au parlement bruxellois, le chef de groupe CDH, Benoît Cerexhe, a bien résumé la crise politique qui bouleverse les entités fédérées. Il ne croyait pas si bien dire : à Bruxelles, l'avenir des centristes est autrement plus incertain qu'en Wallonie. Dans le sud du pays, une coalition MR-CDH tient la corde numériquement (même si elle est courte). Il n'en est rien à la capitale, où les deux formations n'obtiennent que 25 sièges ensemble (sur les 36 nécessaires côté francophone).

L'équation est vite faite : tout repose sur les épaules de Défi (12 sièges). Et à ce stade, les signaux ne sont pas très encourageants pour le CDH du côté de Didier Gosuin et d'Olivier Maingain. Ce dernier a même conditionné les négociations aux départs d'Armand De Decker et de Joëlle Milquet du parlement (lire par ailleurs)... Quant au MR, une alliance avec Défi n'est pas gagnée non plus, dans la mesure où le président des amarantes a fait du survol de Bruxelles, épéine dossier, un des enjeux des négociations... Les divergences de vue sont telles

que, mardi, l'idée d'une coalition PS-Défi-Ecolo était évoquée dans plusieurs cabinets de la majorité. Selon nos informations, le ministre-président Rudi Vervoort et Olivier Maingain se sont déjà rencontrés depuis le coup de théâtre du CDH. Avec la présence de Défi, Bruxelles pourrait ainsi prendre une direction politique différente de celle de la Wallonie.

Cette piste est théoriquement soutenue par une convergence assez évidente du PS, d'Ecolo et de Défi sur certaines propositions en matière de gouvernance. Sans se prononcer sur les négociations en cours, la cheffe de groupe écologiste Zoé Genot confirme, en s'appuyant sur les réunions du groupe de travail sur la gouvernance du parlement bruxellois : « A l'heure actuelle, dans ce groupe, ce sont Défi et le PS qui ont montré le plus d'ouverture par rapport aux évolutions sur la transparence des rémunérations publiques et privées, sur le contrôle des instances des associations. CDH et MR se sont montrés plus frileux. »

« Une décision "Wallonie-centriste" »

Ces deux derniers partis sont également très mitigés sur le décumal intégral, un cheval de bataille des écologistes, alors qu'Oli-

vier Maingain est favorable à un décumal des « mandats principaux » (bourgmestre-député-échevin). La semaine passée, il expliquait au *Soir* son intention de mener un débat dans son parti sur ce sujet. Idéologiquement, un tel attelage de centre-gauche pourrait également être plus facile à mettre en place, vu les relations de Défi et d'Ecolo avec le MR régional. Des liens qu'une source de la majorité résume comme suit : « Je pense que le MR bruxellois n'est pas le MR wallon. Je ne suis pas sûr qu'Ecolo-Bruxelles serait très preneur d'aller gouverner avec le MR d'Armand De Decker et de Vincent De Wolf. Et je crois aussi que Benoît Lutgen a sous-estimé la

mésentente entre Défi et son ancien partenaire MR. » Elle poursuit : « Je pense que le président du CDH a pris une décision "Wallonie-centriste" et n'a pas réfléchi aux conséquences pour Bruxelles, où le CDH est au plus bas dans les sondages. »

Alors, les centristes de la capitale seront-ils les dindons de la farce de la stratégie du président bastognard Benoît Lutgen ? Pourraient-ils se retrouver dans l'opposition alors que leurs homologues wallons resteraient aux affaires en Wallonie, avec le MR ? Mardi soir, l'hypothèse était soutenue dans plusieurs partis de la majorité en place. Au CDH, l'analyse est différente : « Si on va dans l'opposition, ce sera la tête haute et après avoir essayé de faire changer les choses, commente-t-on. De toute façon, aujourd'hui on n'a pas grand-chose à perdre si Bruxelles est sacrifiée. »

L'inconnue néerlandophone

Pour certains, le CDH bruxellois paierait le prix de la mésentente wallonne entre le PS et le CDH. À nouveau, côté orange, on réfute cette analyse : « Il y avait aussi des désaccords au sein de la majorité bruxelloise. Par exemple sur certaines nominations politiques, sur la création de certaines structures ou sur les allocations

« Sur la gouvernance, ce sont Défi et le PS qui ont montré le plus d'ouverture par rapport aux évolutions »

ZOÉ GENOT (ECOLO)

agenda Une chose est sûre : les vacances sont foutues

La décision prise ce lundi par le CDH pour les trois entités fédérées a une conséquence politique essentielle : les gouvernements en place en Wallonie, à Bruxelles et en Fédération Wallonie-Bruxelles ne disposent plus de majorités parlementaires. La conférence des présidents du parlement de la Fédération en avait pris acte dans l'après-midi : les travaux prévus cette semaine ont été ajournés. A Bruxelles, les députés ont poursuivi leurs travaux.

En Wallonie, les premières réunions de commissions sont prévues pour le début de la semaine prochaine. La conférence des présidents se réunit jeudi pour arrêter les ordres du jour. Mais la rupture de solidarité au sein du gouvernement pourrait

avoir le même effet qu'à la Fédération : un blocage provoqué par le CDH et donc une suspension des travaux jusqu'à nouvel ordre. Les députés devaient débattre de l'ajustement budgétaire proposé par l'exécutif en voie de dissolution. Ce n'est plus envisageable à ce stade.

Par contre, la commission d'enquête sur Publifin ne devrait pas être perturbée par les événements de ce début de semaine. Elle est d'initiative strictement parlementaire et a réussi à dépasser les clivages entre majorité et opposition. La volonté des uns et des autres reste d'aboutir à des conclusions définitives dans le courant du mois de juillet, vote en séance plénière à l'appui.

La rupture de ban entre CDH et

PS est par contre totale au niveau des gouvernements. Mais les exécutifs devraient continuer à fonctionner *a minima* pour ne pas mettre les entités fédérées en panne durant plusieurs semaines. Jeudi, à Namur, le gouvernement wallon devrait se tenir normalement, on nous l'a confirmé du côté du CDH.

Des déclarations « light » ?

Cette période d'affaires prudentes risque-t-elle de s'éterniser ? Dans les états-majors des partis concernés par de futures négociations, on s'en fait une raison : les vacances et les week-ends d'été sont foutus, en tout cas jusqu'à la date stratégique du 21 juillet. Les collaborateurs ont déjà reçu des consignes afin de

préparer au mieux de futures négociations.

Le CDH et ses éventuels partenaires ont intérêt à mettre le turbo : dans moins d'un an, la campagne pour les élections communales aura débuté. Il reste peu de temps pour travailler ensemble efficacement et sans arrière-pensées électorales. Sans compter que des exécutifs paralysés peuvent finir par lasser, inquiéter ou indisposer l'opinion publique.

Mais Ecolo, Défi et le MR ont déjà fait savoir qu'ils ne se jetteraient pas les yeux fermés dans les bras ouverts par Benoît Lutgen. Il faut donc s'attendre, dans un premier temps, à une phase préliminaire où les présidents concernés défricheront le terrain, notamment sur les questions devenues

primordiales de la gouvernance et de l'éthique. Ensuite débiteront seulement les négociations en profondeur sur de futurs accords de gouvernements (il faut en dégager trois...) qui vaudront jusqu'aux élections de 2019.

On connaît la chanson : des groupes thématiques, des séances plénières, des négociations tendues et parfois au finish, puis un gros travail d'écriture qui doit déboucher sur des déclarations de politique régionale. En début de

législature, celles-ci s'étendent sur plusieurs dizaines de pages. La proximité des scrutins pourrait inciter les négociateurs à aller à l'essentiel et à proposer des déclarations « light ».

C'est après un accord sur ce texte que pourront avoir lieu, devant les trois parlements, les débats sur les motions de méfiance à l'égard des gouvernements sortants et sur l'émergence de nouvelles majorités. Dans l'intervalle,

les présidents de parti concernés auront désigné leurs ministres wallons, bruxellois et de la Fédération. A qui iront notamment les « ministres-présidences » ? Au CDH, qui est à l'origine de cette révolution, ou au MR, qui compte le plus grand nombre d'élus et qui compte bien insister sur ce point ? C'est déjà une autre histoire. ■

ERIC DEFFET

WALLONIE

Beaucoup de dossiers au milieu du gué

La majorité PS-CDH n'a pas été inactive, mais il y aura du pain sur la planche pour la coalition qui lui succédera. Celle-ci devra notamment passer le cap délicat de janvier 2019 qui verra les compétences sur la santé et les matières sociales achever leur transfert vers Namur. Dont les allocations familiales pour lesquelles socialistes et hu-

manistes avaient obtenu un accord. Il restait à activer le dispositif wallon. Un sacré boulot dans lequel d'autres partis appelés aux affaires pourraient mettre leur grain de sel.

Au menu du futur gouvernement, il faudra aussi compter avec les deux dossiers qui ont occupé l'actualité récente : la réforme fiscale et l'assurance autonomie. Une nouvelle majorité réussira-t-elle l'exploit promis par l'exécutif

PS-CDH : supprimer l'antique télé-redevance forfaitaire ?

De nouveaux partenaires de majorité ne devront pas perdre de vue l'épineux dossier du photovoltaïque et des certificats verts. L'exécutif wallon est tenu de prendre un décret avant le mois d'octobre prochain pour figer la solution prônée par le ministre sortant, Christophe Lacroix. Sinon, gare à l'addition salée pour les consommateurs... Autre dossier sensible et complexe : la réforme des aides à l'emploi. L'accord syndicats-patrons obtenu par

Eliane Tillieux (PS) entrera en vigueur ce 1^{er} juillet. C'est une révolution. La future coalition ne pourra pas faire machine arrière, mais devra s'assurer que les dispositifs fonctionnent. Gare aux couacs faute de suivi efficace, ici aussi.

E.D.

BRUXELLES

Pas d'accord sur les allocations familiales

S'il y a un dossier qui urge à Bruxelles, c'est bien celui des allocations familiales. Comme en Wallonie, la Région-Capitale doit réussir l'implantation de ces nouvelles compétences héritées de la sixième réforme de l'Etat pour le

31 décembre 2019 au plus tard. A Bruxelles, le dossier a pris énormément de retard à cause de la complexité institutionnelle mais aussi de désaccords entre le PS et le CDH.

D'autres dossiers sont également très attendus dans les prochains mois : la réforme des aides à l'emploi et des aides aux entreprises du côté du cabinet du ministre de l'Economie Didier Gosuin

(Défi), ou encore la mise en place de la zone de basse émission, prévue en janvier

2018. Côté mobilité, le plan bus de Pascal Smet (SPA) est très attendu, tout comme son ordonnance sur le secteur des taxis. La régionalisation du bail et la révision du Cobat (code bruxellois de l'aménagement du territoire) sont également deux gros dossiers à finaliser. Bref, il y a encore

du pain sur la planche... A l'inverse du parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'assemblée bruxelloise a maintenu ses travaux ce mardi. Ecolo insiste pour que cela continue : « *Lorsqu'il y a eu la crise fédérale, la Chambre a continué de fonctionner, nous souhaitons que ce soit aussi le cas ici* », avertit Zoé Genot, cheffe de groupe Ecolo.

A.-C.B.

COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

L'urgence de la rentrée

Rentrées des classes. Le dernier gouvernement PS-CDH a validé deux décrets importants pour le fondamental : les renforcements de l'encadrement en maternelles et de l'aide aux directeurs. Deux textes symbolisant l'implémentation du Pacte d'excellence. Il n'y manque « que » le blanc-seing du Parlement...

qui risque de ne pas arriver pour la prochaine rentrée.

Pacte d'excellence. La majorité PS-CDH avait beau assurer appliquer le fruit d'un consensus entre les acteurs du terrain, le Pacte élaboré porte tout de même son sceau. Si le MR, Ecolo et Défi entrent dans la danse, il y a fort à parier qu'ils exigeront des amendements sur la réduction

du redoublement, le tronc commun, etc.

Enseignement supérieur. Le nombre de réforme engrangé est impressionnant. Il n'en reste pas moins sur le coin du feu les délicats débats sur les modalités de la formation initiale des enseignants et sur l'opportunité d'autoriser, ou pas, l'UCL à fusionner avec Saint-Louis.

Fréquences radio. Dans un mois, les autorisations des radios privées à émettre sur la bande FM arrivent à échéance et rien n'est prévu pour les renouveler. Cela signifie qu'elles n'auront plus de base légale pour exploiter leurs fréquences, que n'importe qui pourra venir brouiller leur signal. En cause, l'incapacité du PS et du CDH

à s'entendre sur la réforme du décret ad hoc. Pour ne pas mettre les radios dans les difficultés, des parlementaires PS et CDH avaient déposé début juin une proposition de décret visant à prolonger ces autorisations le temps nécessaire. Nul ne sait s'il pourra être voté avant la date fatidique du 21 juillet.

E.B. ET J.-F. M.

Bruxelles-Ville : Pourquoi démissionne

Christophe Pourtois (MR) a démissionné de ses dix mandats liés à la Ville de Bruxelles. Ces missions lui rapportaient 76.459 euros brut par an, selon le cadastre des mandats dérivés dressé par la majorité à la suite du scandale du Samu-

social. Pourquoi était conseiller du CPAS de Bruxelles. Parmi ses dix mandats dérivés figuraient notamment des fonctions au sein du CHU Brugmann et du Logement bruxellois. (b)

Samusocial : Stefan Cornelis (VLD) président de la

commission d'enquête

Le député VLD Stefan Cornelis a été installé mardi à la présidence de la commission d'enquête parlementaire sur la gestion du Samusocial. Les premières auditions ne devraient pas avoir lieu avant plusieurs jours. La commission aura trois vice-présidents : Vincent De Wolf

(MR), Benoît Cerexhe (CDH), et Arnaud Verstraete (Groen). Les rapporteurs des travaux seront Michel Colson (Défi) et Alain Maron (Ecolo). (b)

De Decker président !

Lundi après-midi, en dépit du coup de tonnerre déclenché par Benoît Lutgen, le parlement bruxellois a main-

tenu quasiment inchangé son ordre du jour. L'actualité a toutefois contraint le président de la Commission des Finances, Charles Picqué (PS), à céder son siège pendant la dernière demi-heure à... Armand De Decker (MR), qui a démissionné samedi de son mandat de bourgmestre d'Uccle. (b)